

Des loups vêtus en brebis

La lettre de Mme Louise Melanson, répondante diocésaine du comité *Femmes en Église*, parue dans le *Moniteur Acadien* le 8 août dernier, tentait de rassurer les Catholiques qui auraient pu se questionner suite aux révélations contenues dans notre série « La désobéissance, cause sacrée » publiée précédemment.

Elle qualifie notre association « d'aile ultraconservatrice locale », nous plaçant, à toute fin pratique, dans le camp du Cardinal Ouellet, archevêque de Québec et Primat du Canada, qui s'est fait traité de « porte-parole de l'aile la plus (ultra) conservatrice du catholicisme d'ici [Canada] » par des membres du Réseau Culture et Foi. Or, si tous les Catholiques, fidèles au Pape (et aux évêques en communion avec lui) et aux enseignements de l'Église, sont des ultraconservateurs aux yeux de Mme Melanson, faut-il conclure qu'elle n'est pas fidèle au Pape et à son magistère ? Elle sème ensuite le doute sur la légitimité de notre association en affirmant que « personne à la Conférence des évêques catholiques du Canada n'a pu identifier l'existence officielle d'un tel organisme. » Or, Mme Melanson devrait savoir que l'Église reconnaît à ses membres le droit d'association et qu'aucune association privée n'est tenue d'obtenir une reconnaissance officielle des autorités ecclésiastiques pour être légitime. Il s'agit d'associations *de fait*, selon le guide de la CECC, *Reconnaissance des associations catholiques à caractère national*. Au fait, le comité *Femmes en Église*, qui est aussi une association de fidèles, a-t-il cette reconnaissance officielle que sa représentante nous reproche de ne pas avoir ?

Dans sa lettre, Mme Melanson affirme que « **jamais** les membres [du comité Femmes en Église] ont revendiqué l'ordination des femmes. » Pourtant, la présentation de Sr. Viola Doiron¹ au colloque du 11 mars 2006, tenu au sous-sol de la cathédrale, en présence de l'archevêque, portait justement sur le sacerdoce des femmes, mais allait encore plus loin comme l'atteste l'extrait suivant : « ...la situation de non reconnaissance officielle de la femme par la hiérarchie de l'Église dans l'exercice des services offerts a contribué à soulever la question de l'*égalité* de l'homme et de la femme en Église – question qui, à son tour, a entraîné celle du « ministère ordonné ». Cet état a conduit des théologues féministes de renommée internationale [...] à développer une perspective commune. Elles réclament l'ordination des femmes à partir du principe de l'égalité, mais elles mettent en garde face au danger d'intégrer la hiérarchie sans changer l'Église, sans enlever la discrimination, la domination, l'exclusion. Elles insistent sur l'importance d'aller au bout de notre sacerdoce baptismal en développant divers ministères féministes pour qu'advienne une Église égalitaire, libérée du cléricalisme (et non du clergé) et que soit réhabilité le peuple de Dieu dans sa vie et sa gouvernance. » Elle poursuit : « Cette situation a également amené la création d'un organisme international : L'Organisation pour l'ordination des femmes (WOW, Women's Ordination Worldwide) qui a [...] tenu son 2^e colloque international œcuménique à Ottawa en juin [2005]. » (Cet organisme figure sur la liste des organismes dissidents sur le site web du diocèse d'Oakland, CA.) « Avec joie, on peut constater que la pensée féministe est très active dans **l'Église œcuménique**. » (Il ne s'agit pas ici de l'Église catholique romaine!). Sr. Doiron conclut en affirmant : « Comment [l'Église] pourrait-elle continuer à défendre l'égalité des femmes et des hommes dans la société tout en laissant perdurer, dans sa propre organisation, des pratiques qui excluent les femmes de certaines fonctions ? » en terminant avec ces mots : « Oui, gardons courage et continuons d'introduire une *vision féminine* dans notre Église ! »

Cette dernière explique ensuite l'agenda féministe dans l'Église : « La tâche à accomplir dans le temps présent est d'employer chacun des organismes auxquels nous appartenons à l'élaboration d'une théologie de l'Église qui atteigne une masse critique. » (supposément de Catholiques favorables à cette nouvelle Église). « Peut-être que des communautés [religieuses] peuvent recommander des femmes d'expérience, des femmes théologues ou catéchètes, des femmes porteuses de la Parole pour siéger, entre autres, sur les comités de la Conférence des Évêques. À la base, il ne faut pas lâcher mais continuer de tenir des discussions publiques, tenir des séances d'étude, parrainer des publications, écrire des livres, réunir des groupes...[...] Il nous faut aborder nos évêques dans nos diocèses respectifs. Il existe de nombreux évêques ouverts à cette collaboration. Mais comme ils sont liés par le Droit

canonique et par leur fidélité à Rome, nombreux sont ceux qui se retirent de ce débat. Il nous faut oser, encourager nos évêques à ouvrir la porte à une présence féminine dans leurs rangs pour le bien de l'Église. »

Il est évident, par ces propos, que le rôle de *Femmes en Église* dépasse largement la « simple réflexion » ou « sert uniquement à favoriser l'éducation populaire des fidèles sur le rôle important que jouent les femmes en Église », comme le prétend Mme Melanson. Ces propos, applaudis chaudement par les participants, et qualifiés de prophétiques par la présidente du comité, ne laissent aucun doute sur le rôle véritable de ce groupe: promouvoir l'agenda féministe dans l'Église, qui comprend l'ordination des femmes. Ce colloque ayant été filmé, nous mettons au défi Mme Melanson de rendre public l'enregistrement de cet événement, ce qui permettrait aux fidèles de porter eux-mêmes un jugement sur l'agenda véritable de *Femmes en Église*.

Il importe de souligner que Sr. Doiron est professeure à l'École de la Foi, tout comme Mad. Sophie Tremblay qui est membre du Réseau Culture et Foi, mettant ainsi en doute l'affirmation de Mme Melanson que « Les professeurs sont judicieusement choisis pour transmettre l'enseignement officiel de l'Église, dont le Catéchisme de l'Église. » C'est cette même Mad. Tremblay qui, en 2000, avait attaqué avec virulence le Catéchisme de l'Église qu'un de ses élèves avait exposé sur son pupitre.

Mme Melanson affirme, par ailleurs, que nos révélations sur l'Église Communion témoignent d'une méconnaissance flagrante de la théologie catholique, se servant des documents *Christifidelis Laici* et *Lumen Gentium* en appui. Soyons clairs : notre association reconnaît que l'Église est un mystère de communion, tel que défini dans l'Exhortation apostolique *Christifidelis Laici* de Jean-Paul II. Cependant, le Pape actuel, à l'époque où il était Préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, a affirmé 1- que le terme « communion » n'a pas occupé une place centrale au sein du Concile Vatican II et 2- que le sens [du mot] « communion » a été déformé (par la suite par certains théologiens) et rendu superficiel. [...] « On n'a pu s'empêcher de noter une insistance croissante sur la dimension horizontale, l'omission de l'idée de Dieu. L'ecclésiologie de l'Église-Communion a commencé à être réduit au thème de la relation entre l'Église locale et l'Église dans son ensemble, et fut ainsi ramenée de plus en plus à une question d'autorité compétente entre l'une et l'autre. [...] Le thème de l'égalitarisme [selon lequel] il ne pouvait y avoir qu'une parfaite égalité dans la « communion » a pris une large place. » (*Pilgrim Fellowship of Faith : The Church as Communion*, Ignatius Press, p. 132). Ces paroles nous ramènent à « l'Église égalitaire » de Sr. Doiron et à la définition de l'Église-Communion enseignée par l'École de la foi : « *La communion est la manifestation où tous sont égaux...* », confirmant que cette conception relève d'une théologie dissidente.

Église « mystère de communion » et vouloir inventer un nouveau modèle d'Église qui porte le nom d'Église-Communion sont deux réalités différentes. Il ne s'agit pas ici de simples réaménagements temporaires en attendant que le nombre de vocations sacerdotales augmentent. Il s'agit d'une réforme structurale et doctrinale majeure qui est initiée localement avec l'approbation de l'évêque local (ce phénomène n'étant d'ailleurs pas exclusif à Moncton). Or, dans les 2000 ans d'histoire de l'Église, toutes les réformes autorisées sont venues d'en haut. Celles qui ont été initiées de la base ont toujours résulté dans des schismes. La Réforme protestante en est l'exemple classique.

Mme Melanson affirme qu'il n'existe pas de communautés de base dans notre diocèse. C'est vrai... pour l'instant. Elle affirme, par contre, qu'il y existe des petits groupes de prière *Parole et vie*, que nous ne déplorons pas, contrairement à ce qu'elle affirme. En fait, nous encourageons, dans notre diocèse, la multiplication des Cénacles ou groupes de prière, avec récitation du Rosaire et consécration personnelle au Cœur Immaculé de Marie. L'Église, qui vit en ces temps une véritable Passion, en a grand besoin. Ce que Mme Melanson omet de dire, cependant, c'est que la formation de petites communautés de foi sont au programme, les groupes de partage de la Parole n'étant qu'une étape initiale conduisant à la formation de celles-ci. Sinon, pourquoi avoir tenu une session de formation

diocésaine sur les petites communautés de foi en octobre 2004 et comment expliquer que certaines paroisses ont déjà tenu des sessions d'information à ce sujet ?

Notre association ne s'oppose pas à la formation des petites communautés de foi qui seraient fidèles au Magistère de l'Église. Elles constitueraient un bien pour celle-ci. Le problème, c'est que la petite communauté de foi conçue par les dissidents forme un maillon important dans la contestation organisée contre l'autorité du Pape et des évêques en communion avec lui. Les textes de Pierre Goudreault et de Marcel Legaut établissent clairement que ses membres sont appelés à servir d'agents de mutation de l'Église. Le fait que les responsables du Réseau Culture et Foi (groupe dissident canadien) aient exprimé un intérêt dans leur formation et sachant ce qui se passe déjà dans certains pays européens où nombre d'entre elles sont noyautées par des organisations dissidentes devrait suffire à sonner l'alarme.

Mme Melanson affirme que nous nous érigeons en « protecteurs » du Pape, tout en nous écartant de l'autorité de l'évêque. Établissons les faits : Par respect envers l'autorité de l'évêque local, notre association lui a fait parvenir un dossier volumineux sur ce que nous considérons être une dérive troublante de notre Église diocésaine, en lui mentionnant, dans un esprit de dialogue, que nous étions disposés à le rencontrer. Nous avons essuyé un refus catégorique, comme d'ailleurs d'innombrables personnes qui se sont adressés à lui avant nous avec des préoccupations tout aussi légitimes. Notre évêque est resté silencieux sur des sujets importants comme le mariage entre personnes de même sexe, l'avortement, l'euthanasie, l'utilisation de cellules embryonnaires aux fins de recherche, etc. de sorte que les fidèles ignorent la position de l'Église sur ces questions. Le coordinateur diocésain de pastorale dans son rapport sur la consultation diocésaine de l'automne dernier recommande moins d'emphase sur l'enseignement de la doctrine catholique, tandis que la librairie diocésaine regorge de livres carrément hérétiques. On s'embarque dans une réforme majeure sans aucune annonce formelle de la part du premier responsable de l'Église diocésaine. C'est, en fait, Mme Melanson qui nous annonce dans le dernier numéro du bulletin diocésain que plusieurs recommandations découlant de la « consultation » diocésaine de l'automne dernier étaient en cours de réalisation, sans préciser davantage. Et en plus, nous apprenons de Sr. Doiron, citées plus haut, que de nombreux évêques se sont retirés du débat féministe parce qu'ils sont liés par le Droit canonique et par leur fidélité à Rome. Alors comment expliquer la position de notre évêque là-dessus? Et où est-il dans la présente polémique qui étale au grand jour la division au sein de son troupeau ?

Bien qu'il soit triste de l'admettre, Mgr. Richard semble avoir abdicqué ses responsabilités de « sanctifier, enseigner et gouverner » comme il est tenu de la faire par les normes de l'Église, et ce, en totale communion – non pas du bout des lèvres, mais de cœur - avec le Chef suprême de l'Église, le successeur de Pierre. Devant une telle situation, comment soutenir la thèse que nous nous écartons de l'autorité de l'évêque. N'est-ce pas l'inverse? Devant le silence, l'inaction et le manque de transparence de ce dernier, nous avons voulu alerter les fidèles de la gravité de la situation, et ne recherchons aucunement le pouvoir personnel comme l'insinue Mme Melanson.

Nous concluons avec un extrait des Messages de la Vierge aux prêtres, qui nous éclaire sur la gravité de la crise que traverse actuellement l'Église, ici et ailleurs. « J'accueille dans mon Cœur Immaculée mon Église, qui traverse ici (Amérique du Nord) des heures d'agonie et de douloureuse crucifixion, en raison de la perte de la vraie foi de la part de beaucoup, d'une division de plus en plus profonde et d'une opposition obstinée au Pape. Elle se concrétise dans l'ignorance du Magistère, bien plus, dans la diffusion de doctrines qui le contredisent ou qui sont ouvertement contraires à la foi catholique. La cause de cette grave situation, ce sont les Pasteurs, Évêques de la sainte Église de Dieu, revenez sur le chemin tracé par le bon Pasteur, soyez fidèles à l'Évangile, et gardez avec force et courage, le dépôt de la foi qui vous a été confié. Evêques de la sainte Église de Dieu, revenez à une entière, humble et totale unité avec le Pape, parce que vous courez aujourd'hui le danger d'un schisme très grave. Aussi, combien est lourde votre responsabilité devant Dieu !» (17 mai 1987)

Prions pour notre évêque et nos prêtres!

James Ouellet
Catholiques unis au Saint-Père/ Catholics United to Peter
Grande-Digue, NB

¹ le texte complet de la présentation de Sr. Doiron est disponible sur le site
<http://www.catholicsunitedtopeter.com>